

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHNGERI

AI 13/02

Ruhengeri



3637

PROCES VERBAL DE REMISE.-

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le 12^e jour du mois de septembre, Nous KARIKIZI, P. Agent Territorial à Ruhengeri, avons procédé en ce jour à la remise de la somme de MILLE QUATRE CENT VINGT NEUF FRANCS (1.499) aux mains de la nommée UWAJINIZA Charlotte, tante des enfants de Bwerere Thaddée. La dite somme constitue la succession de Bwerere Thaddée et provient de la Caisse d'Epargne du R.U. à Usumbura.

Bénéficiaire
UWAJINIZA, Ch.

Ruhengeri, le 12.9.1959

L'Agent Territorial

KARIKIZI, P.

Témoin:

KAYUMBA